



Porteurs :



Achat Écoresponsable

Sans changement de fournisseur

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Ce que je  
peux faire  
aujourd'hui



Ce que je  
pourrais faire  
en 2021

**Adhérer**

à l'association  
Énergie du Pays de Rennes  
qui assurera l'animation

**Investir**

dans la cooperative citoyenne  
CIREN qui va acheter les  
panneaux solaires et  
commercialiser l'électricité.

**Devenir consom'acteur**

en achetant une partie de  
votre électricité sur la boucle  
d'autoconsommation,  
**alimentée en direct** par les  
centrales photovoltaïques de  
votre quartier et installé par la  
coopérative citoyenne.

# Devenez consom'acteurs d'électricité verte produite à Rennes

Avec l'opération : **ECLAIRS**



Énergie Citoyenne Locale Autoconsommation Innovante Rennes Sud

**Pour en savoir plus :**

[energiesdupaysderennes.fr](http://energiesdupaysderennes.fr)

Financiers :



Partenaires :



Traçabilité de la production

CIRCUIT COURT

Énergies renouvelables

locales et distribuées

Stabilité du prix de l'énergie



## Une initiative citoyenne

En 2019, des groupes de citoyens **rennais** se sont réunis autour de l'association **Energies du Pays de Rennes** et de la coopérative citoyenne **CIREN** pour s'engager dans la **transition énergétique**.

Le collectif qui s'est créé sous l'appellation **ECLAIRS** a engagé une réflexion pour mettre en place deux boucles d'autoconsommation collective couvrant **Rennes sud** (Bréquigny, Sud Gare, Sainte-Thérèse, Francisco Ferrer) afin de **produire et consommer localement l'énergie renouvelable produite**.

## Nos objectifs :



Réduire ses consommations énergétiques.



Produire de l'énergie renouvelable.

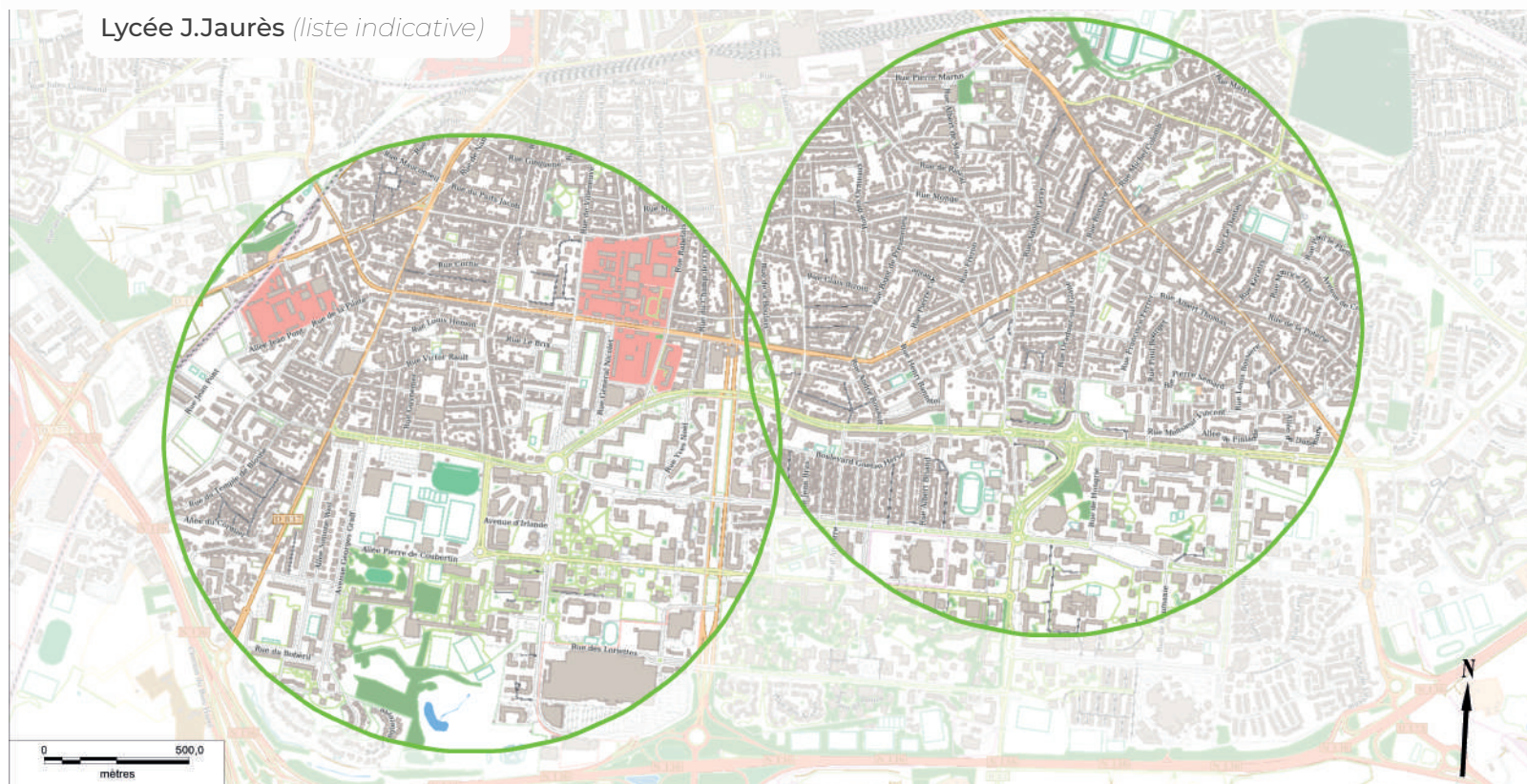


Consommer de l'électricité produite localement

## De l'énergie locale à Rennes Sud

Des partenaires publiques et privés s'engagent à mettre à disposition leurs toitures : Ecole J. Prévert (Ville de Rennes), Habitats collectifs bailleurs sociaux (Néotoa/Aiguillon/Archipel), Lycée Bréquigny, Ecole Guillevic, Ecole Clémenceau, Ecole Oscar Leroux,

Lycée J.Jaurès (liste indicative)




## Comment bénéficier de cette électricité verte ?




Être consommateur sur le **réseau basse tension** (maximum de puissance souscrite à 250 kVA)



**Souscrire** à un contrat de fourniture d'électricité avec CIREN



Se trouver à **proximité** du site de production (la **distance** séparant les deux participants **n'excède pas 2 km**)



Disposer d'un **compteur communicant** permettant le comptage numérique des flux entrants et sortants (PME/PMI, Linky)

L'offre est proposée à un **prix fixe** sur une durée comprise **entre 2 et 10 ans sans engagement irrévocable**. La production fournie est calibrée sur votre profil « consommateur » grâce à la **clé de répartition** proposée à Enedis

## Qu'est ce que l'autoconsommation collective ?

C'est le partage de la production d'électricité renouvelable en circuit-court affectée directement sur la facture des consommateurs locaux selon une quote-part préalablement fixée et un prix stable dans la durée. En temps réel, l'électricité produite est partagée selon une clé de répartition, déclarée au réseau public, à chaque consommateur participant de l'opération.

